

Numéro	CFVU/2025-06-17/02
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	22/07/2025
Date de mise en ligne sur intranet (externe)	23/07/2025
Date de transmission au Recteur	23/07/2025

**Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne**

**Délibération du 17 juin 2025 portant approbation de la modification de la maquette de la préparation à l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) de l'institut d'études judiciaires de l'école de droit de la Sorbonne**

La COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-6 et L. 712-6-1 ;  
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 23 ;  
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 46 ;  
Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu l'avis du conseil de gestion de l'école de droit de la Sorbonne en date du 7 décembre 2024.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification de la maquette de la préparation à l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) de l'institut d'études judiciaires de l'école de droit de la Sorbonne ci-après annexée.

<b>Délibération CFVU/2025-06-17/02</b>	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	37
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	25
Nombre de contre	12
Nombre d'abstentions	0

Paris, le 8 juillet 2025

La Présidente de l'université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et Institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

**Modalités de recours** : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

## Préparation annuelle à l'examen d'accès du CRFPA /IEJ-EDS/U4E404 et U4E4D2 et U4E40F (format hybride d'enseignement présentiel et distanciel)

Intitulés des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Indiquer code élément pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide	Volume Horaire encadré		Evaluation		Session 1	Session 2	Session unique	Nb de groupes	Mutualisation	Charge d'enseignement														
		CM	TD	Coef.	Crédits						Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Autre	Evaluation continue (EC) OUI ou NON	Evaluation terminale dans la période des examens OUI ou NON	Nb de groupes imputables à la formation		Nb de groupes imputables à une autre formation ou composante UP1PS	Nb de groupes imputables à un partenaire ou un tiers hors UP1PS	Charge d'enseignement imputable à la formation (HETD)		Charge d'enseignement imputable à une autre formation ou composante de Paris 1 (HETD)	Charge d'enseignement imputable à un partenaire ou un tiers hors Paris 1 (HETD)	Section CNU	
																Sur budget central	Sur ressources propres			Sur budget central	Sur ressources propres				
<b>Admissibilité</b>		E4U4A424/5-05PCD125		9	0																				
<b>UE 1 : Matières d'admissibilité obligatoires</b>		05PCD125																							
Cours obligatoire	Méthodologie : Note de synthèse et consultations	05PC0125	6	0	3	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	9	0	0	1/2	
Cours obligatoire	Droit des obligations	05PC1216	64	0	2	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	96	0	0	1/2/3	
Cours optionnel	Conférences d'actualités *	05PC0225	25	0	0	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	37,5	0	0	1	
<b>UE 2 : 1 choix de combinaison de cas pratique et d'épreuve écrite de procédure</b>		05PCD225																							
<b>Choix n°1 : Cas pratique et épreuve écrite de procédure</b>		05PC5125																							
<b>Si liste cours obligatoires ou optionnels à choix</b>		1 cours au choix parmi les épreuves de cas pratiques		05PC6125		0	2	0																	
Cours optionnel	Droit civil	05PC1316	20	0	0	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1	
Cours optionnel	Droit des affaires	05PC1416	20	0	0	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1	
Cours optionnel	Droit social	05PC1516	20	0	0	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1	
Cours obligatoire	1 épreuve écrite de procédure obligatoire																								
Cours obligatoire	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	05PC2016	20	0	0	0															0	30	0	0	1
<b>Choix n°2 : Cas pratique et épreuve écrite de procédure</b>		05PCS225																							
<b>Si liste cours obligatoires ou optionnels à choix</b>		1 cours au choix parmi les épreuves de cas pratiques		05PC6225			2	0																	
Cours optionnel	Droit international et européen	05PC1818	20	0	0	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1/2	
Cours optionnel	Droit fiscal	05PC1918	20	0	0	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1	
<b>Si liste cours obligatoires ou optionnels à choix</b>		1 cours au choix parmi les épreuves de procédure		05PC6325			2																		
Cours optionnel	Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	05PC2016	20	0	0	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1	
Cours optionnel	Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends	05PC0325	20	0	0	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1	
<b>Choix n°3 : Cas pratique et épreuve écrite de procédure</b>		05PCS325																							
Cours obligatoire	Droit pénal	05PC1616	20	0	2	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1	
Cours obligatoire	Procédure pénale	05PC2116	20	0	2	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	1	
<b>Choix n°4 : Cas pratique et épreuve écrite de procédure</b>		05PCS425																							
Cours obligatoire	Droit administratif	05PC1716	20	0	2	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	2	
Cours obligatoire	Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends	05PC0325	20	0	2	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	2	
<b>UE 3 : Séminaires d'admissibilité optionnels</b>		05PCD325																							
Séminaire optionnel	Séminaire de Note de synthèse	05PCD425	0	3	VAL	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	0	120	0	0	0	0	0	360	0	0	1/2/3
Séminaire optionnel	Séminaire de Droit des obligations	05PC0525	0	3	VAL	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	0	120	0	0	0	0	360	0	0	1/2/3	
Séminaire optionnel	Séminaire de matières de spécialité	05PC0625	0	3	VAL	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	0	120	0	0	0	0	360	0	0	1/2/3	
Séminaire optionnel	Séminaire de matières de procédure	05PC0725	0	3	VAL	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	0	120	0	0	0	0	360	0	0	1/2/3	
<b>Total</b>				335	12	0															0	1942,5	0	0	
<b>Volume horaire étudiant</b>				110	12																				
<b>Admission</b>		05PCD025																							
<b>Epreuves d'admission</b>		05PCD425				5	0																		
Cours obligatoire	Grand oral de protection des libertés et des droits fondamentaux	05PC0825	100	0	4	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	150	0	0	1/2/3	
Cours obligatoire	Anglais	05PC2416	10	0	1	0					Oui-B	U4E4D2 / U4E40F	0	0	1	0	0	0	0	0	15	0	0		
<b>Total</b>				110	0																0	165	0	0	
<b>Volume horaire étudiant</b>				110	0																	165	0		
<b>Total annuel</b>				445	12	0																0	2107,5	0	0
<b>Volume horaire annuel étudiant</b>				220	12																	2107,5	0		